

L'Atlas des paysages

Un paysage est une "partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations" selon l'article 1 de la Convention européenne du paysage.



Un atlas des paysages départemental a pour objectif de connaître l'ensemble des paysages à la fois remarquables mais aussi ceux du quotidien. Il décrit les paysages en comprenant leurs structures, leurs évolutions et leurs valeurs associées.

L'atlas départemental de la Dordogne a été lancé début 2018. Il dresse un état des lieux partagé des réalités géographiques et patrimoniales, des perceptions sociales et des dynamiques paysagères et architecturales du département. Il précise les pressions qui s'exercent sur les paysages naturels ou bâtis et les enjeux pour le territoire départemental, favorisant une mise en perspective lucide des territoires d'aujourd'hui.

Il a été élaboré en concertation avec les principaux acteurs du paysage du département. Le Département, en particulier avec l'appui du CAUE, participe techniquement à l'élaboration et au suivi de l'Atlas.

La plus-value apportée par l'atlas des paysages permet notamment :

- **Pour le grand public :** la vocation pédagogique de l'atlas comme outil de sensibilisation et de diffusion de la connaissance est primordiale. La valeur pédagogique de l'atlas par son accès via Internet sera particulièrement recherchée et encouragée, notamment auprès des scolaires.
- **Pour les collectivités territoriales :** la prise en compte du paysage contribuera à construire un projet global de développement, en favorisant l'approche intercommunale et au-delà. L'atlas permet d'inscrire les projets dans une logique de développement équilibré, cohérent et soucieux de l'environnement.

L'atlas des paysages vient d'être terminé en ce début d'année 2021. Un site internet dédié permet à tous les publics de prendre connaissance des richesses paysagères du Périgord et d'observer les dynamiques en cours : [Atlas des paysages de Dordogne \(https://atlas-paysages.dordogne.fr/\)](https://atlas-paysages.dordogne.fr/)



Le CAUE, un acteur de longue date sur le paysage

Le CAUE, organisme créé à l'initiative du Conseil Départemental de la Dordogne, a vocation à faire connaître et reconnaître le territoire périgourdin. Le travail de terrain réalisé par son équipe depuis 40 ans a permis de repérer, photographier et de classer bon nombre d'éléments architecturaux et paysagers de la Dordogne mais aussi de rencontrer les acteurs du territoire.

Il a notamment conçu avec les Communautés de communes des guides méthodologiques pour aider les particuliers à réaliser leur projet de construction et à l'intégrer dans le paysage. Ces guides comprennent un descriptif du territoire communautaire pour découvrir l'architecture remarquable et du quotidien, la diversité des paysages, les essences végétales... et les conditions d'aménagement spécifiques à chaque territoire. Retrouvez toutes les informations sur [l'album numérique du territoire \(http://album-des-territoires.cauedordogne.com/\)](http://album-des-territoires.cauedordogne.com/) !

